

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 16 NOVEMBRE 2020 A EYMET**

1-Attribution de subventions au titre de l'OPAH-RR.

Adopté à l'unanimité.

2-Modification de la durée du marché alimentaire 2021-2022

L'assemblée émet à l'unanimité avis favorable pour ramener la durée du marché à 1 an

3-Autorisation lancement marché de faucardage.

Adopté à l'unanimité. Il s'agira d'un marché à procédure adaptée avec négociation sur une durée de 3 ans.

4-Autorisation lancement marché de travaux pour le restaurant scolaire d'Issigeac.

Avis favorable à l'unanimité sous forme de procédure adaptée avec négociation.

5-Choix société d'assurance après consultation directe.

Le conseil sursoit à la décision.

6-Présentation et vote de la décision modificative budgétaire n°1-2020.

Adopté à l'unanimité.

7-Autorisation recrutement et signature d'un contrat Parcours Emploi Compétence à compter du 01/12/2020.

Avis favorable à l'unanimité.

8-Assurance statutaire du personnel 2021 ; autorisation de signature des contrats.

Avis favorable à l'unanimité pour reconduire les contrats CNP

9-Modification avenant n°1 du procès-verbal de mise à disposition des bâtiments scolaires de Faux ; autorisation de signature.

A la demande du président, le conseil a émis un avis favorable pour retirer ce point de l'ordre du jour et reporter la délibération.

10-Augmentation du tarif de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif (contrôle périodique et contrôle vente) à compter du 01/01/2021.

Adopté à la majorité, les tarifs applicables seront de 130 € (au lieu de 100 €).

11-Modification du règlement du SPANC à compter du 01/01/2021.

Adopté à la majorité

12-Présentation et adoption du Rapport 2019 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Avis favorable à l'unanimité.

13-Présentation et adoption du rapport 2019 du Sycoteb.

Avis favorable à l'unanimité.

14-Présentation et adoption du RPQS 2019 du SMD3.

Avis favorable à l'unanimité.

15-Questions diverses.

Pour information, signature de la convention de transport scolaire avec la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la délégation de pouvoir.

Pour information, transfert automatique des pouvoirs de police spéciale du maire. Suite à l'arrêté municipal de Monsieur le Maire de St-Julien-Innocence-Eulalie, le président renoncera à ce que lui soit transféré le pouvoir de police spéciale.

Syndicat d'adduction d'eau potable : les maires des communes sont sollicités pour rendre avis sur la fusion des deux syndicats existants.

La séance est close à 23 heures.

Fait à Eymet, le 17 novembre 2020

Le Président, Jérôme BETAÏLLE